



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

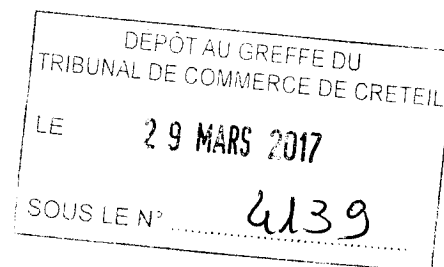
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 21540

Numéro SIREN : 312 160 385

Nom ou dénomination : A C O F I ASSISTANCES COMPTABLES ET FIDUCIAIRE

Ce dépôt a été enregistré le 29/03/2017 sous le numéro de dépôt 4139



ACOFI

33, Avenue Pierre Brossolette
94048 CRETEIL CEDEX

COMPTES ANNUELS
Arrêtés au 31/08/2016



ASSISTANCE COMPTABLE ET FIDUCIAIRE

33, avenue Pierre Brossolette – 94048 CRETEIL Cedex - Tél. 01 41 78 50 00 - Fax 01 48 99 88 22

<http://www.acofi.fr> - E-mail : acofi@acofi.fr

France
défi

BILAN ACTIF

Période du 01/09/2015 au 31/08/2016

Présenté en Euros

Edité le 10/01/2017

ACTIF		Exercice clos le 31/08/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/08/2015 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		143 762	119 268	24 495	0,46	48 392	0,97
Fonds commercial		842 725		842 725	15,78	819 725	16,37
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions		257 840	167 873	89 967	1,69	94 681	1,89
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		366 263	297 444	68 819	1,29	125 648	2,51
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		1 669 916		1 669 916	31,28	912 288	18,22
Créances rattachées à des participations		106 090		106 090	1,99		
Autres titres immobilisés		1 000		1 000	0,02	1 000	0,02
Prêts							
Autres immobilisations financières		5 948		5 948	0,11	5 883	0,12
TOTAL (I)		3 393 544	584 584	2 808 960	52,61	2 007 618	40,10
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services		169 166		169 166	3,17	137 095	2,74
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes		25 194		25 194	0,47	14 044	0,28
Clients et comptes rattachés		1 834 444	92 047	1 742 397	32,63	2 074 883	41,44
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		72 000		72 000	1,35	130 777	2,61
. Personnel		11 100		11 100	0,21	12 400	0,25
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices		149 019		149 019	2,79		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		166 993		166 993	3,13	314 251	6,28
. Autres		123 941		123 941	2,32	262 315	5,24
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		525		525	0,01	613	0,01
Charges constatées d'avance		69 763		69 763	1,31	52 410	1,05
TOTAL (II)		2 622 145	92 047	2 530 098	47,39	2 998 787	59,90
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		6 015 689	676 630	5 339 058	100,00	5 006 405	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/09/2015 au 31/08/2016

Présenté en Euros

Edité le 10/01/2017

PASSIFExercice clos le
31/08/2016
(12 mois)Exercice précédent
31/08/2015
(12 mois)**Capitaux propres**Capital social ou individuel (dont versé : 250 000)
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...

250 000 4,68 250 000 4,99

Ecart de réévaluation

Réserve légale

25 000 0,47 25 000 0,50

Réserves statutaires ou contractuelles

84 235 1,58 84 235 1,68

Réserves réglementées

Autres réserves

1 898 052 35,55 1 609 367 32,15

Report à nouveau

Résultat de l'exercice

209 403 3,92 288 685 5,77

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

13 658 0,26 13 095 0,26

TOTAL(I)

2 480 348 46,46 2 270 382 45,35

Produits des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL(II)**Provisions pour risques et charges**

Provisions pour risques

2 500 0,05

Provisions pour charges

TOTAL (III)

2 500 0,05

Emprunts et dettes

Emprunts obligataires convertibles

Autres Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

. Emprunts

206 932 3,88 74 828 1,49

. Découverts, concours bancaires

311 743 5,84 64 536 1,29

Emprunts et dettes financières diverses

. Divers

784 837 14,70 33 678 0,67

. Associés

Avances & acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

443 478 8,31 1 419 393 28,35

Dettes fiscales et sociales

. Personnel

53 552 1,00 50 168 1,00

. Organismes sociaux

59 482 1,11 48 820 0,98

. Etat, impôts sur les bénéfices

1 606 0,03

. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires

313 017 5,86 405 675 8,10

. Etat, obligations cautionnées

. Autres impôts, taxes et assimilés

2 741 0,05 2 391 0,05

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

206 934 3,88 236 638 4,73

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

473 497 8,87 398 291 7,96

TOTAL(IV)

2 856 210 53,50 2 736 023 54,65

Ecart de conversion passif

(V)

TOTAL PASSIF (I à V)

5 339 058 100,00 5 006 405 100,00

COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2015 au 31/08/2016

Présenté en Euros

Edité le 10/01/2017

COMPTES DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/08/2016
(12 mois)Exercice précédent
31/08/2015
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	4 702 220	57 128	4 759 348	100,00	4 805 189	100,00	-45 841	-0,94
Chiffres d'Affaires Nets	4 702 220	57 128	4 759 348	100,00	4 805 189	100,00	-45 841	-0,94

Production stockée	32 072	0,67	12 647	0,26	19 425	153,59
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	1 791	0,04	2 260	0,05	-469	-20,74
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges	204 959	4,31	157 165	3,27	47 794	30,41
Autres produits	1 358	0,03	47	0,00	1 311	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	4 999 528	105,05	4 977 308	103,58	22 220	0,45
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes	4 153 147	87,26	3 981 428	82,86	171 719	4,31
Impôts, taxes et versements assimilés	21 328	0,45	15 090	0,31	6 238	41,34
Salaires et traitements	338 518	7,11	318 238	6,62	20 280	6,37
Charges sociales	133 422	2,80	114 329	2,38	19 093	16,70
Dotations aux amortissements sur immobilisations	131 726	2,77	82 053	1,71	49 673	60,54
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant	70 574	1,48	53 678	1,12	16 896	31,48
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 500	0,05			2 500	N/S
Autres charges	574	0,01	66	0,00	508	769,70
Total des charges d'exploitation (II)	4 851 789	101,94	4 564 882	95,00	286 907	6,29
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	147 739	3,10	412 426	8,58	-264 687	-64,17
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations	106 431	2,24	1 246	0,03	105 185	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)	106 431	2,24	1 246	0,03	105 185	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés	6 276	0,13	2 526	0,05	3 750	148,46
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	6 276	0,13	2 526	0,05	3 750	148,46
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	100 155	2,10	-1 280	-0,02	101 435	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	247 894	5,21	411 147	8,56	-163 253	-39,70

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/09/2015 au 31/08/2016

Présenté en Euros

Edité le 10/01/2017

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/08/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			51 950	1,08	-51 950	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			51 950	1,08	-51 950	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 354	0,24	9 045	0,19	2 309	25,53
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	223	0,00	48 707	1,01	-48 484	-99,53
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	563	0,01	943	0,02	-380	-40,29
Total des charges exceptionnelles (VIII)	12 140	0,26	58 695	1,22	-46 555	-79,31
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-12 140	-0,25	-6 745	-0,13	-5 395	-79,98
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	26 351	0,55	115 717	2,41	-89 366	-77,22
Total des Produits (I+III+V+VII)	5 105 959	107,28	5 030 504	104,69	75 455	1,50
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 896 556	102,88	4 741 819	98,68	154 737	3,26
RÉSULTAT NET	209 403	4,40	288 685	6,01	-79 282	-27,45
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2015 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2014 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 006 404,54 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 288 684,94 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**COMPATIBILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- une diminution des charges de personnel.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- et de reconstitution de leur fonds de roulement.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 819 725 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	819 725		819 725	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	819 725		819 725	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 682 813 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	945 234	56 506		1 001 740
Immobilisations corporelles	598 426	231 642	68 166	761 902
Immobilisations financières	919 171			919 171
TOTAL	2 462 832	288 148	68 166	2 682 813

Amortissements et provisions d'actif = 675 196 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	120 551	13 072		133 623
Immobilisations corporelles	492 051	68 981	19 459	541 572
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	612 602	82 053	19 459	675 196

Etat des créances = 3 023 692 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 883		5 883
Actif circulant & charges d'avance	3 017 808	3 017 808	
TOTAL	3 023 692	3 017 808	5 883

Provisions pour dépréciation = 170 773 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	215 495	53 678	98 401		170 773
Comptes financiers					
TOTAL	215 495	53 678	98 401		170 773

Produits à recevoir par postes du bilan = 597 794 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	398 843
Autres créances	198 767
Disponibilités	184
TOTAL	597 794

Charges constatées d'avance = 52 410 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan actif

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Actif immobilisé :

* Participations : 238 144 €

Actif circulant :

* Clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir : 197 673 €

- Autres : produits à recevoir : 180 €

* Fournisseurs, avoirs à recevoir : 120 000 €

* Disponibilités :

- intérêts courus à recevoir : 98 €

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Capital social = 250 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	125000	2,00	250 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	125000	2,00	250 000

Provisions = 13 095 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	12 152	943			13 095
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	12 152	943			13 095

Etat des dettes = 2 736 023 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	139 364	80 138	59 226	
Dettes financières diverses	33 678	33 678		
Fournisseurs	1 419 393	1 419 393		
Dettes fiscales & sociales	508 660	508 660		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	236 638	236 638		
Produits constatés d'avance	398 291	398 291		
TOTAL	2 736 023	2 676 797	59 226	

Charges à payer par postes du bilan = 860 375 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 010
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	762 956
Dettes fiscales & sociales	67 525
Autres dettes	28 885
TOTAL	860 375

Produits constatés d'avance = 398 291 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Informations complémentaires sur le bilan passif

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

* Dettes auprès des Ets de crédit :

- Intérêts courus à payer : 56 €

* Dettes fournisseurs :

- fournisseurs : 286 590 €

- fournisseurs factures à recevoir : 244 202 €

* Autres dettes :

- Clients acomptes perçus : 112 €

- Charges à payer : 434 €

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 4 805 189 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	3 849 806	80,12 %
Produits des activités annexes	955 383	19,88 %
TOTAL	4 805 189	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)**AUTRES INFORMATIONS*****Rémunération des dirigeants***

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 120
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	3 120

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 597 794 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
<i>Clients factures à établir(41810000)</i>	398 843
TOTAL	398 843

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Fournis.avoirs non encore reçus(40980000)</i>	190 418
<i>Etat - produits à recevoir(44870000)</i>	7 287
<i>Produits à recevoir(46870000)</i>	1 062
TOTAL	198 767

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
<i>Intérêts courus à recevoir(51880000)</i>	184
TOTAL	184

Charges constatées d'avance = 52 410 E

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constatées d'avance(48600000)</i>	52 410
TOTAL	52 410

Charges à payer = 860 375 E

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
<i>Intérêts courus à payer(51860000)</i>	1 010
TOTAL	1 010

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fournis.fact. non parvenues(40810000)</i>	762 956
TOTAL	762 956

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Dettes prov. s/congés payés(42820000)</i>	15 460
<i>Intéressement(42840000)</i>	12 150
<i>Personnel - charges à payer(42860000)</i>	22 327
<i>Personnel - frais à payer(42861000)</i>	231
<i>Charges sociales s/congés payés(43820000)</i>	2 087
<i>Organ. soc. charges à payer(43860000)</i>	12 880
<i>Etat charges à payer(44860000)</i>	2 391
TOTAL	67 525

Autres dettes	Montant
<i>Charges à payer(46860000)</i>	1 526
<i>Clts avoirs à établir(41980000)</i>	27 359
TOTAL	28 885

Produits constatés d'avance = 398 291 E

Produits constatés d'avance	Montant
<i>Produits constatés d'avance(48700000)</i>	<i>398 291</i>
TOTAL	398 291

Annexes aux comptes annuels (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/08/2015	31/08/2014	31/08/2013	31/08/2012	31/08/2011
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
b) Nombre d'actions émises	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 805 189	4 562 102	5 176 958	4 580 531	4 193 586
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	442 675	231 211	682 875	516 892	300 016
c) Impôt sur les bénéfices	115 717	52 873	168 811	99 370	70 091
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	326 958	178 338	514 064	417 522	229 925
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	288 685	194 196	414 141	290 585	175 085
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	3	1	4	3	2
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	2	2	3	2	1
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	318 238	350 726	353 327	351 316	279 544
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	114 329	147 392	146 659	147 052	116 695

Observations complémentaires

Annexes aux comptes annuels (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
PGI	100 000	186 016	100	24 921				1 014 326	-187 825	
P & C	152 450	159 459	98	205 800				750 843	56 256	
C & S	7 700	39 424	99	7 423				282 936	12 332	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
C2	7 500	38 372	99	7 425				564 092	21 643	
CRETEIL SERVICES	5 000	38 453	100	4 999				451 673	17 674	
ACOFI LOUVRE	18 307	383 292	20	259 103				1 413 715	64 496	
LOUVRE 2	1 000	-59	100	1 000						
ACCO	127 360	212 016	21	388 960				1 476 528	25 461	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

ACOFI

Société par actions simplifiée au capital de 263 888 euros
Siège social : 33 avenue Pierre Brossolette
94048 CRETEIL Cedex
312 160 385 RCS CRETEIL

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 04 JANVIER 2017**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 209 403,32 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	209 403,32 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte "autres réserves"	89 808,14 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	299 211,46 euros
A titre de dividendes Soit environ 2,5197 euros par action donnant droit à dividende	299 211,46 euros
Solde	----- 0 euro

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 04 janvier 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 299 211,46 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 04 janvier 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Alain Philippe ETLIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. ETLIN', written over the printed name.



CASELLI & ASSOCIÉS
COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAS ACOFI

Société par actions simplifiée au capital de 250 000 €

Siège social : 33 Avenue Pierre Brossolette

94000 - CRETEIL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Statuant sur les comptes de l'exercice
clos le 31 août 2016**

Mesdames et messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ACOFI, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

III. Vérifications et informations spécifiques

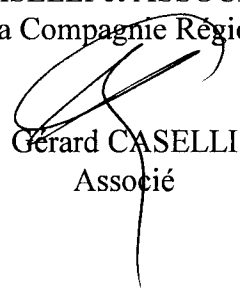
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 7 janvier 2017

Le Commissaire aux Comptes
CASELLI et ASSOCIES
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Gérard CASELLI
Associé